

Les formations proposées par CultureNova+ sont spécialement conçues pour renforcer l'employabilité des individus et assurer la pérennité de leur carrière. En développant des compétences adaptées aux évolutions de leur secteur professionnel, ces programmes visent à répondre aux exigences dynamiques du marché du travail.

Ces formations permettent aux participants, aux équipes, et aux entreprises de s'adapter aux mutations technologiques et réglementaires propres à leurs domaines d'activité. Elles favorisent également l'élargissement des compétences, offrant ainsi des opportunités de progression en interne comme en externe. En outre, elles encouragent le développement de compétences collaboratives, visant à optimiser l'efficacité des équipes et des organisations. Ces initiatives visent également à consolider ou créer des emplois tout en répondant aux objectifs stratégiques prédefinis.

Les participants bénéficient d'un cadre structuré pour renforcer leurs compétences professionnelles actuelles ou à venir. Ils ont également l'occasion de mettre en application les connaissances acquises dans leur environnement de travail et de se maintenir informés des évolutions rapides de leur secteur professionnel.

- Innover dans leurs pratiques grâce à une approche réfléchie.
- Accélérer leur montée en compétences par l'acquisition de connaissances actualisées.
- Garantir leur employabilité dans un marché en constante évolution.

Chez CultureNova+, nous sommes convaincus qu'un salarié formé représente une valeur ajoutée pour son équipe, son entreprise, voire pour un territoire ou une nation entière. Les connaissances, méthodes et compétences acquises au cours des formations contribuent à enrichir les performances globales. Notre approche pédagogique repose sur l'implication active des participants dans le processus d'apprentissage, favorisant ainsi le transfert de savoir entre pairs à l'issue de la formation. Par ailleurs, ces méthodes permettent aux apprenants de développer leur "capital cognitif" et leur capacité à poursuivre leur formation tout au long de leur carrière.

Grâce à un programme vaste et une organisation soigneusement planifiée, CultureNova+ offre des parcours de formation personnalisés, adaptés aux besoins spécifiques de chaque individu ou organisation.

Une équipe dédiée, composée de trois experts permanents, est en charge d'identifier les besoins des employés et des employeurs. Leur mission consiste à recommander des programmes de formation sur mesure, élaborés pour répondre aux exigences précises de chaque situation professionnelle.

Pourquoi se former à la compétence européenne ?

L'influence croissante du continent européen au sein de nos structures représente une opportunité stratégique majeure. Il est impératif d'explorer pleinement les partenariats, les soutiens financiers, les réseaux et les échanges avec les acteurs clés pour renforcer l'impact de vos initiatives. C'est dans cette optique que nous avons développé des programmes de formation axés sur l'acquisition et la mise en œuvre de compétences européennes. Ces formations visent à permettre une autonomie rapide et efficace dans ce domaine exigeant.

Votre partenaire de référence en matière de compétence européenne

CultureNova+ propose des formations destinées aux professionnels de divers secteurs et territoires, afin de faciliter leur accès aux financements publics européens.

Nos consultants expérimentés, spécialisés dans la conception et la gestion de projets européens couvrant l'ensemble des programmes de la Commission européenne, offrent un accompagnement sur mesure. Ils prodiguent conseils, orientations stratégiques, échanges enrichissants et exemples concrets aux chefs de projets ainsi qu'à leurs équipes techniques, administratives et financières.

Comment accéder à nos formations ?

Les tarifs, les délais et les modalités d'inscription.

Approche pédagogique

Chaque inscription requiert des échanges préliminaires pour confirmer la concordance entre les objectifs de formation des participants et les objectifs pédagogiques de Culturenova+.

Tarifs et devis

Le coût des formations peut varier en fonction du mode de financement choisi, que ce soit par le stagiaire lui-même ou par des organismes financeurs tels que les structures, les OPCO, France Travail, la CDC. Les salariés peuvent bénéficier d'un financement par la structure ou l'OPCO.

Les personnes en recherche d'emploi, les travailleurs intermittents du secteur du spectacle et les artistes-auteurs peuvent avoir des tarifs préférentiels. Le stagiaire qui doit personnellement financer sa formation est tenu de contacter l'administration avant son inscription.

Le stagiaire peut accéder au financement à travers le Compte personnel de formation (CPF).

Le coût d'une formation personnalisée en cours individuel dépend du type de formation.

Les formations proposées par Culturenova+ sont soumises à un taux de TVA de 20 %.

Les intermittents du spectacle bénéficient d'une dégressivité de nos tarifs en fonction de la durée de leur formation.

Il est recommandé de contacter notre service administratif avant de procéder à votre inscription, en fonction de votre situation.

Financement et couverture des coûts

Les formations sont financées par divers organismes tels que les OPCO (AFDAS, UNIFORMATION, ...), les conseils régionaux, France Travail, l'AGEFIPH, AUDIENS, les Caisses de retraite, ainsi que la Caisse des Dépôts et Consignations pour les formations éligibles au CPF.

Les procédures de financement varient en fonction de l'entité responsable des frais pédagogiques.

Pour toute information supplémentaire, veuillez nous contacter.

La date limite d'accès aux sessions de formation

En règle générale, les pré-réservations ne sont pas acceptées. Les inscriptions peuvent être réalisées jusqu'à une semaine avant le début de la session, sous réserve de la disponibilité des places.

L'inscription aux formations financées individuellement, par l'employeur ou par un OPCO autre que l'AFDAS, devient valide dès réception du devis daté, signé, portant la mention "Bon pour accord" et accompagné du nom et de la fonction du signataire.

Les formations financées par l'AFDAS nécessitent une inscription effective. Celle-ci se fait soit à la réception d'un devis daté et signé, portant la mention "Bon pour accord" accompagnée du nom et de la qualité du signataire, soit à la réception de l'accord de prise en charge de l'AFDAS. Les délais de traitement par l'AFDAS s'échelonnent d'une semaine à un mois.

Attention :

Les formations financées par France Travail nécessitent une inscription qui devient valide dès réception de l'accord de prise en charge émis par France Travail. Les délais de traitement par France Travail oscillent entre 15 jours et 1 mois.

La période d'attente pour obtenir un financement de la Caisse des Dépôts et Consignations pour une formation éligible au Compte personnel de formation (CPF).

La Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) requiert un préavis de 14 jours avant le commencement d'une session de formation pour toute demande de formation sur la plateforme du Compte Personnel de Formation (CPF).

L'inscription devient valide une fois que la demande est confirmée sur la plateforme du Compte Personnel de Formation (CPF) auprès de Culturenova+.